

VOUS AVEZ UN BIEN IMMOBILIER À VENDRE ?

Laissez-vous
tenter par
**LES VENTES AUX
ENCHÈRES IMMOBILIERES
NOTARIALES !**

VOS AVANTAGES

 **Absence de
délais de rétractation**

Et de conditions suspensives d'obtention
d'un prêt.

 **Rapidité**

Avec le paiement du prix sous 60 jours,
parfois ramené à 45 jours si le vendeur le souhaite.

 **Diversité des
canaux d'enchères**

Multitude de canaux pour porter enchères : en salle physique,
par internet, par téléphone et par ordre.

 **Sécurité**

Les ventes aux enchères notariales sont menées et contrôlées par
les notaires, et l'acte de vente est préalablement rédigé sans
modification possible par un futur acheteur. Aussi, le prix de
l'adjudication est difficilement contestable par l'administration
fiscale compte tenu du caractère public de la vente.

CONFIEZ-NOUS VOTRE VENTE



3 MODES DE VENTE SELON VOS OBJECTIFS

▲ Mise à prix avec décote attractive : pour attirer un grand nombre d'enchérisseurs et mettre de votre côté toutes les chances de vendre.

▲ Mise à prix avec décote choisie par le vendeur (au maximum 90% du montant de l'expertise) : pour maîtriser le risque.

▲ Prix de réserve (au maximum à la valeur de l'expertise) pour garantir la valeur mais avec de la flexibilité car il peut être modifié jusqu'au jour de la vente.



LES FRAIS DE PNS À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

▲ Pour tous les biens vendus et quel que soit le mode de vente choisi : 2,4 % TTC* calculés sur le montant de la dernière enchère (2% HT avec un minimum de 900 € TTC (soit 750 € HT)). La rémunération de Paris Notaires Services est à la charge de l'acquéreur.

▲ Dans tous les cas, si le bien n'est pas vendu, aucun frais n'est perçu par PNS**.



UNE VISIBILITÉ OPTIMISÉE

▲ Multidiffusion sur les sites référents de l'immobilier.

▲ Diffusion sur notre site internet www.immonotairesencheres.com et sur les réseaux sociaux.

▲ Diffusion d'un programme de vente réalisé par nos soins dans tous les Offices d'Ile-de-France, et lors des visites et des séances de vente.

▲ Réalisation d'une visite virtuelle en 3D valorisant le bien et accessible sur notre site internet.

▲ Plaquettes promotionnelles spécifiques pour les biens considérés comme premiums par PNS.

* Pour en savoir plus, l'article 4 du mandat donne les éventuelles clauses pénales

** Sauf les frais d'expertises qui restent dus si le bien a été expertisé par le service expertises de PNS et n'est pas mis en vente dans les 4 mois

LA VENTE AUX ENCHÈRES : POUR QUELS TYPES DE BIENS ?

Les ventes aux enchères des notaires permettent de vendre **tous types de biens immobiliers** : immeubles entiers, maisons, appartements, terrains, propriétés, parkings, caves...

CHIFFRES CLEFS

Chiffres calculés
sur l'année 2021

▲ Environ **30**
séances par an.

▲ **93%** des biens
présentés sont vendus,
dont **57%** au-delà
de l'expertise.

▲ Plus de
10 enchérisseurs
en moyenne par lot.

Retrouvez-nous sur :



Paris Notaires Services
Direction des Activités Immobilières



Paris Notaires Services
Direction des Activités Immobilières



@PNS_Notaires

POUR EN SAVOIR, CONSULTEZ NOTRE SITE

www.immonotairesencheres.com

VOTRE 
INTERLOCUTRICE DÉDIÉE

SARA RYCKEBUSCH

Responsable du service
des ventes aux enchères

01 44 82 24 85

sara.ryckebusch@paris.notaires.fr